



DE LA RÉFORME À LA CASSE DES MÉTIERS DU FRET !

Au-delà des « pseudo-plans de relance » et de la filialisation annoncée, les cheminots du FRET sont clairement menacés par les perspectives que trace la réforme du système ferroviaire portée par le gouvernement et la Direction.

Les enjeux autour de l'avenir de l'entreprise et de l'abandon du réseau capillaire, que vise le projet de « pacte ferroviaire », menacent les 2700 cheminots des métiers de l'Exploitation (47% de l'effectif de FRET SNCF).

De la filière Transport Mouvement (OPF, Agent de manœuvre, Agent de desserte, Gestionnaire pré-opérationnel...) à la filière commerciale, tous les cheminots sont dans la ligne de mire d'une réforme qui méprise totalement le transport de marchandises par le fer.

Sans « voie » !

40% des circulations du FRET ferroviaire se réalisent sur le réseau capillaire.

En renvoyant la responsabilité du financement, donc du maintien de ce réseau aux régions déjà exsangues, l'Etat condamne de fait les lignes où le trafic FRET est la seule ou la principale activité ferroviaire.

Compte tenu de la dégradation du réseau, conséquence de décennies de sous-investissements, le maintien des lignes de dessertes, quels que soient leurs modes d'exploitation, VUTR (Voie Unique à Trafic Restreint) ou autres, est clairement menacé par ce niveau de financement.

De la même veine, la réduction de la capacité des faisceaux de réception en condamnant des voies de service des gares afin de réaliser des économies d'entretien et de maintenance, pèse irrémédiablement sur le développement du transport de marchandises par le rail.

Ou bien encore, la fermeture des postes d'aiguillage dans les triages (ouvertures ponctuelles en fonction des demandes), sacrifie le FRET sur l'autel de la productivité.

Cependant, si le gouvernement et la Direction ont depuis plusieurs années mené une politique de casse de l'outil de production ferroviaire, le « pacte ferroviaire » tend à accélérer le processus en industrialisant et en multipliant ces renoncements.

Pour les cheminots des métiers de l'Exploitation, les conséquences d'une telle réforme seraient immédiates et destructrices.

A la clé, plusieurs centaines d'emplois dans les métiers de l'Exploitation seraient condamnés sans aucune perspective de relance de l'activité FRET.

Plus que du mépris, gouvernement et Direction s'associent dans cette réforme pour détruire le FRET ferroviaire.



Entre les murs de la réforme

Si la gestion par activité, l'éclatement en EPIC de la SNCF ont cloisonné les cheminots et les métiers, les perspectives de filialisation et de changement de statut de l'entreprise, contenues dans la réforme, dressent des murs.

Cette réforme exploserait la SNCF en entités ou en activités distinctes et hermétiques. Les cheminots seraient, quant à eux, cantonnés dans ces activités.

Pour les cheminots des métiers de l'Exploitation au FRET, les parcours professionnels seraient davantage sclérosés avec des formations initiales réduites et parcellaires, sans aucune passerelle possible dans les autres activités de la SNCF.

Toujours plus...avec moins !

Depuis plusieurs années, la Direction de FRET SNCF multiplie les gains de productivité en imposant une polyvalence accrue aux cheminots (VTE : Visites Techniques d'Echange, OPF : Opérateur Production FRET...) et en reléguant la sécurité et les conditions de travail à l'accessoire.

La Direction a réalisé un gain de productivité de près de 40% depuis 2011 et + 18 % pour la seule année 2017 au détriment des conditions de travail des cheminots du FRET.

Cependant, le « pacte ferroviaire » porté par le gouvernement trace une trajectoire de productivité encore plus élevée, la filialisation impliquerait une casse massive de l'emploi, 2 à 3000 cheminots sacrifiés !

Une nouvelle fois, les cheminots du FRET et notamment ceux des métiers de l'Exploitation sont dans le viseur de cette réforme.

TOUS ENSEMBLE POUR LE FER EN GRÈVE LE 22 JUIN 2018 POUR IMPOSER UNE AUTRE VOIE !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

